

# Rapport d'évaluation

**Politique institutionnelle d'évaluation  
des programmes**

**du Collège François-Xavier-Garneau**

Deuxième rapport d'évaluation

*4 juillet 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 10 juillet 2002

Monsieur Yves Blouin  
Directeur général  
Collège François-Xavier-Garneau  
1660, boul. de l'Entente  
Québec (Québec) G1S 4S2

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, lors de sa réunion du 4 juillet 2002, la politique institutionnelle d'évaluation des programmes révisée de votre Collège qui a été adoptée par le conseil d'administration en mai 2002.

Elle constate que des précisions et des clarifications ont été apportées à la politique. Elle note aussi que les ajouts au chapitre des rôles et responsabilités, des critères d'évaluation des programmes et du processus d'évaluation d'un programme, particulièrement, répondent aux commentaires que la Commission avait émis dans son rapport d'évaluation de la politique. Ainsi, la clarification des rôles et responsabilités des différentes instances et la création d'un mandat confié au responsable de l'évaluation, qui pourrait comprendre la réalisation de l'échéancier, devraient contribuer à assurer l'efficacité de la politique. Le fait d'avoir précisé les critères d'évaluation et assuré, dans le texte, le suivi des évaluations ajoute à la cohérence de la politique. Dans l'ensemble, la politique révisée du Collège améliore de façon notable la fonction d'évaluation des programmes.

Par ailleurs, les modifications que le Collège a apportées à sa PIEP au chapitre du partage des responsabilités, en ce qui concerne le rôle des professeurs, ont également pour effet de répondre au premier volet de la première recommandation qui lui avait été faite par la Commission dans son rapport d'évaluation de l'application de la politique au programme Techniques juridiques en avril 2001.

Telle que révisée, la politique pourra contribuer encore mieux à réaliser des évaluations de programmes de qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer